



Monsieur Serge CASTEL
Préfet du Cantal
2, Cours Monthyon
15000 AURILLAC

**Stéphane
SAUTAREL**

Aurillac, le 17 septembre 2021

**Sénateur
du Cantal**

Cher Monsieur le Préfet,

*Secrétaire de la
commission
des finances*

Les événements diluviens qui viennent de se dérouler dans notre département sont exceptionnels, et par endroit, sans précédent : Le Falgoux, Cheylade, tout le secteur autour du Puy Mary en particulier, mais également Saint-Cernin, Saint-Eulalie.

*Membre de la
délégation
à la prospective*

A l'heure où nos communes sont déjà confrontées régulièrement à des entretiens de voirie, de réseaux d'eau et d'assainissement, ou d'autres équipements publics qui contraignent fortement leurs budgets, il est indispensable que l'état de catastrophe naturelle soit déclaré afin que nos collectivités et leurs concitoyens puissent bénéficier d'aides concrètes quant aux réparations à effectuer suite à ces dégâts.

De même, la voirie départementale est aussi mise à rude épreuve. Le Conseil départemental doit bénéficier d'un soutien particulier pour rétablir nos routes au plus vite. En milieu rural les déplacements se font en voitures, les routes sont donc indispensables. Cela est à la fois coûteux pour le citoyen, surtout avec l'augmentation très sensible du coût des carburants, mais aussi pour les collectivités avec des réseaux diffus et en altitude.



Par ailleurs, c'est un sujet d'anticipation majeur, quant aux épisodes climatiques de plus en plus intenses. Il convient de redonner aux territoires et aux communes les moyens d'entretenir leurs structures, quelles qu'elles soient, et d'engager des actions de préventions qui ne doivent pas peser sur les budgets communaux.

En effet il s'agit d'une dépense subie du fait de la géographie ou de la géologie et qui ne présente pas de valeur ajoutée. De nombreuses communes y sont déjà confrontées et doivent mettre en place des P.P.R conséquents : vallée de la Cère et du Goul, Saint-Saturnin.... En fait, toutes nos communes sont susceptibles d'y être confrontées. Le fonds Barnier n'y suffira plus et nous devons à la fois accroître les moyens en la matière et déplaçonner les niveaux d'intervention.

C'est en ce sens que je sollicite toute votre considération au regard de la nécessité d'engager et d'appuyer les démarches de reconnaissance de catastrophe naturelle, et me tiens entièrement disponible quant à la démarche de réflexions et de propositions afin de déterminer un futur plan d'actions venant aider les communes les plus en risque face à ces épisodes météorologiques.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les plus sincères.

*Avec mes sentiments,
Bien à vous*

Stéphane SAUTABET